

Quelle fête à Lyon le jour où « les victorieux citoyens » y rentrèrent, « amenant leurs prisonniers » et rapportant « nombre d'enseignes, guidons, cornettes et étendards, lesquels furent affigés ès-églises de la ville », au chant du *Te Deum*, « en signe de triomphe (20) ! »

Dans leur contentement, Messieurs du Consulat voulurent que les deux capitaines qui avaient aidé Grölée à battre l'armée orangiste, Gaucourt et Villandrando, eussent des marques de la gratitude lyonnaise. A chacun d'eux la ville offrit des boîtes d'épices et des torches de cire. C'était leur faire des cadeaux princiers (21).

Parmi le peuple, l'allégresse, qui n'était pas moindre qu'au sein de la bourgeoisie, se manifestait par des chansons. Chansons patriotiques, où naturellement les hauts faits des compagnons lyonnais étaient portés aux nues.

---

(20) Paradin. *Hist. de Lyon*, p. 249.

(21) Péricaud. *Documents*, juillet 1430. La ville avait eu, en 1428, à se plaindre de Villandrando ; mais, à raison du service qu'il avait rendu à Anthon, tout était oublié. Il reçut 9 livres de confitures à 4 gros la livre et 14 torches, dont « 12 noves et 2 arses ». V. Arch. de Lyon, CC 296, n° 48. — Au Moyen Age les flambeaux de cire et les boîtes d'épices (dragées, confitures, fruits secs), passaient pour le présent le plus honorable qui pût être offert, lors de leur entrée dans les villes, aux personnages de distinction, aux gouverneurs de province, voire même aux rois. A la cour, dans les maisons riches, il se faisait une grande consommation d'épices, non seulement à la fin des repas en guise de dessert, mais aussi dans le cours de la journée. Ces friandises étant considérées comme un stimulant favorable au travail de la digestion, les casuistes du temps agitèrent la question *s'il est permis d'user d'épices, hors des repas, les jours de jeûne*, et plusieurs se prononcèrent pour l'affirmative. A Lyon, quand le sénéchal avait rendu quelque service, les conseillers de la ville offraient galement pour quelques livres d'épices à « Madame la baillée ». Arch. de Lyon, CC. n° 65.